

22° ANNÉE

1972

N° 100

== BREIZ SANTEL ==

1 FR.

BREIZ SANTEL

Bulletin du

MOUVEMENT pour la PROTECTION

des

MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS

Association sous le régime de la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Siège social : Hôtel de Ville de Vannes.

.....

Correspondance ; G. Verdeau, Secrétaire Général, B. P. 39 - 56 Vannes.

G. Marion, Secrétaire Général Adjoint, 33 A, Rue Joël Le Vagueresse - 56 Lorient.

Finistère : M. J. du Chélas, F3, Résidence Prat Maria - 29 Quimper.

Loire-Atlantique : Mlle Marot, Galerie d'Art, 18, rue Lafayette - 44 Nantes.

Côtes-du-Nord : M. Michel Le Chapelier, 29, rue Fardel - 22 Saint-Brieuc.

Ille-et-Vilaine : M. Michel Duval, 2, rue Victor Hugo - 35 Rennes.

Abonnement, 1 an : 5 Fr.

Mouvement pour la protection
des Monuments Religieux Bretons, Vannes, C. C. P. Nantes 1536 85

COTISATIONS :

Membres actifs : 10,00 Fr.

(la cotisation comprend l'abonnement au bulletin).

Membres associés : 5,00 Fr.

Membres honoraires : 20,00 Fr.

~~~~~

Breiz Santél cherche dans chaque canton des cinq départements bretons *au moins* un correspondant susceptible d'adresser régulièrement à la rédaction des coupures de presse et des informations sur l'état des monuments religieux. Tous les frais nécessaires leur seront remboursés.

## Le numéro "CENT" de BREIZ SANTEL...



CENT.

Un nombre qui impressionne toujours un peu : référence sans doute à la plus lointaine longévité qu'il semble permis à l'homme d'escompter.

Et pour nous, rédacteurs ou lecteurs fidèles de ce bulletin, le numéro CENT marque la fin d'une première époque vécue par notre MOUVEMENT pour la PROTECTION des MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS. Car ce printemps 1972 voit notre vingtième anniversaire.

Une ère — oh ! toute petite — se termine, avec tout ce qu'elle laisse de regrets, certes — souvenirs des disparus : hommes, que nous reverrons un jour ; monuments, que nous ne reverrons plus, car nous n'avons pas pu les sauver, pas su les faire assez aimer — mais avec tout ce qu'elle laisse de joie profonde : joie de l'œuvre accomplie, vaille que vaille, quand même ; et joie de la joie qu'elle a, si souvent, causé autour d'elle.

Souvenir... Joie... C'est ainsi que naît l'Espoir.

Arhoah é vo kaër ar er Bed !



## Il faut achever de sauver SAINT-GERMAIN d'ERDEVEN

Ce gracieux clocheton à jour et sa logette en encorbellement, où pend la cloche des Pardons passés, donnent un charme indéniable à ce menu village. Naguère encore, la toiture à demi-effondrée de la chapelle Saint-Germain la vouait à la démolition : BREIZ SANTEL a entrepris de la sauver — pour sauver " cela ", cet humble sanctuaire, dans le paysage typique de la côte aplatie sous le vent.

Depuis Pâques 1971, des ardoises neuves recouvrent la charpente patiemment refaite, coiffent la fenêtre haute. Il reste à consolider l'ogive de la porte latérale, à refaire sous le toit le lambris intérieur, à restaurer le Retable aux fines colonnes classiques. Puis à ramener chez lui le Saint patron. On ne compte guère en Morbihan que cinq ou six sanctuaires portant ce nom : Germain. Celui-ci fut-il le saint Evêque d'AUXERRE, qui, au V<sup>e</sup> siècle, voyagea en Grande-Bretagne ? Ou l'Evêque de PARIS enseveli au VI<sup>e</sup> siècle dans l'Abbatiale du Quartier-Latin ? On sait seulement que, dès le XI<sup>e</sup> siècle, est mentionnée la chapelle Saint-Germain d'ERDEVEN, ce qui fait supposer par Pierre MADEC qu'une influence gallo-romaine joua dans la région, peut-être évangélisée avant même l'arrivée des Bretons.

Les razzias des Vikings sur la côte durent la détruire, comme tant d'autres. Reconstituée au XVII<sup>e</sup> siècle, elle reçut peut-être les dons des châtelains voisins, de Kercadio ou Kéravéon. La petite porte du Nord garde un linteau Renaissance orné d'un blason mutilé, où l'on distingue les macles des ROHAN.

C'eut été grand dommage de voir disparaître totalement cet ensemble rustique dans un " lieu-saint " anciennement vénéré. Car il suffit de regarder le mur de pierres sèches qui borde le chemin en face de la chapelle : un menhir chamarré de lichen y est encastré, et d'autres encore, mutilés mais présents, de même que dans les clôtures des terres voisines. Ils attestent depuis des millénaires qu'ici devait se prolonger la zone sacrée des alignements de CARNAC à Kerzerho.

Les descendants des générations qui se sont succédées sur ce vieux sol doivent en garder la fierté.

Claude DERVENN.

N. B. — Entamée en 1968 pour stopper une démolition imminente, la restauration de Saint-Germain d'ERDEVEN a débuté par la consolidation de la vieille charpente et des reprises de maçonnerie, le boilage du toit, la pose de " shingles " d'amiante en guise d'ardoises, et celle de nouvelles ouvertures... avec serrure. Elle doit se poursuivre par la restauration, minutieuse, de l'intérieur, au fur et à mesure que notre caisse (tout financement local semblant impossible) le permettra. Faute de fonds, 1971 n'y a vu que des travaux de maçonnerie intérieure, exécutés avec adresse et dévouement par l'excellente troupe des Pionniers 1<sup>er</sup> Toul, dont certains éléments avaient déjà en 1968 posé dans des conditions difficiles une toiture provisoire sur la chapelle du Moustoir en PLUVIGNER. Soulignons à cette occasion — car l'exemple serait à suivre — que dans l'hiver 71, sous la direction d'un assistant, maçon de métier, les Pionniers s'étaient entraînés à la maçonnerie, et qu'ils sont arrivés équipés de truelles, fil à plomb, taloches, serre-joints, spatules, etc.

## Assemblée générale 1970 et Comité Directeur du M. P. M. R. B.

---

L'Assemblée Générale 1970 du Mouvement pour la Protection des Monuments Religieux Bretons a eu lieu en Décembre, dans la salle de conférences de la Chambre de Commerce, aimablement mise à notre disposition par M. MARECHAL, Délégué au Tourisme.

Après un tour d'horizon consacré aux différents travaux accomplis par l'association en Morbihan (notamment au Moustoir en PLUVIGNER, à Calan en BREC'H, à Saint Germain en ERDEVEN) Finistère (Moustoir en KERNEVEL, Sainte-Tréphine en TREBALAY, Lochrist en CORAY) et en Côtes-du-Nord (N.-D. de Pitié en Boquého) il a été procédé aux élections statutaires, à l'issue desquelles, pour trois ans, la composition du comité directeur est devenue :

Président d'Honneur : M. Francis DECKER,

Maire Honoraire de VANNES

Présidente Générale : M<sup>me</sup> Claude DERVENN, QUIBERON (Mhan)

Vice-président : M. Maxime MAUFFRA,

SAINT-PIERRE-QUIBERON (Mhan)

Trésorier : M. Gaston BUREAU du COLOMBIER, VANNES

Secrétaire Général : M. Gérard VERDEAU, ARRADON (Mhan)

Secrétaire Général Adjoint : M. Gérard MARION, LORIENT

Responsables Côtes-du-Nord : M. Michel LE CHAPELIER, SAINT-BRIEUC, M. PASSENAUD, QUINTIN, M. Michel KERDAVID, PLERIN.

Responsables Ille-et-Vilaine : M. Henri COUASON, Colonel de ROHAN-CHABOT, M. Michel DUVAL, tous trois de RENNES.

Responsables Finistère : M. du CHELAS, QUIMPER, M. LE CLECH, CORAY, M. LE BARS, MORLAIX.

Responsables Loire-Atlantique : M<sup>lle</sup> MAROT, MM. Michel PLE et Marc POLO, tous trois de NANTES.

Commissaires aux Comptes : MM. Bernard FOUCHE (Vannes), le Colonel de ROHAN-CHABOT et Michel PLE.

La prochaine assemblée générale doit avoir lieu en 1972, à une date ultérieurement fixée, au cours du congrès qui célébrera nos vingt ans d'action.

### *EN BREF.....*

Nos amis M. et M<sup>me</sup> Michel KERDAVID ont vu deux fois leur action primée par la Caisse Nationale des Monuments Historiques, pour les travaux accomplis à la tête des chantiers de BREIZ SANTEL sur les chapelles de Lochrist en CORAY et de N.-D. de Pitié en BOQUEHO.

En 1971, les chantiers du Finistère ont continué à porter sur Lochrist en CORAY, ainsi que sur les fontaines de Saint-Vennec et de Garnilis dans la même commune, et sur la Chapelle de Sainte-Yvonne, en KERNEVEL dont la toiture, malheureusement effondrée, a été dégagée, l'intérieur nettoyé, et les murs "mis en conserve" sous un couronnement de ciment,

Malheureusement, nos maigres crédits Finistère se sont trouvés épuisés, et il est à craindre qu'aucun chantier ne puisse plus, jusqu'à nouvel ordre, être ouvert par nos soins dans le département. Pour pouvoir reprendre en 1973, il nous faut donc appeler au secours, une fois de plus, tous nos amis du Finistère...

---

CHANTIERS d'ÉTÉ BREIZ SANTEL. En 1971, nos travailleurs bénévoles ont accompli du bon travail en Morbihan aussi. A PLUNERET, les jeunes apprentis de JARVILLE (M.-&-M) qui viennent fidèlement chaque été depuis six ans, ont remis en place la croix de Kervamentad, et commencé à Saint-Avoye le dégagement de la fontaine et l'aménagement d'un coin de halte touristique. A LANGUIDIC, une excellente équipe d'étudiants, dont la plupart sont déjà des "anciens" de BREIZ SANTEL, est venue en aide à M. PUNGIER, Conseiller Municipal, qui a entrepris le sauvetage des monuments en péril dans sa commune. Plusieurs calvaires, fontaines, chapelles, ont été débroussaillés et ont fait l'objet de menues réparations. L'intéressante chapelle de Saint-Jean-Baptiste, menacée d'une ruine profonde, a pu être secourue à temps : le toit a été changé entièrement, la maçonnerie a été reprise, et les travaux d'intérieur sont en bonne voie aujourd'hui, nous fait-on savoir de LANGUIDIC.

---

Trois départements, neuf cantons, vingt et une communes vont être le cadre du "Festival d'Art Sacré des Pays de Vilaine" du 20 Juin au 15 Septembre prochain. Telle est l'excellente nouvelle que nous donne l'Office Touristique des Pays de Vilaine, qui a décidé de centrer sur "le patrimoine artistique, dont le caractère sacré est l'élément dominant" sa première action concertée. De QUESTEMBERT à LA GACILLY, de BLAIN à PIRIAC-sur-MER, de REDON à BAIN-de-BRETAGNE, nous verrons ainsi éclore pendant trois mois une série de manifestations théâtrales, de concerts, d'expositions auxquelles s'associeront toutes les populations. Nous reviendrons sur cette campagne dont l'incidence sur la conservation des monuments religieux devrait être excellente.

---

A l'occasion des travaux faits sur la route nationale N° 165 pour la mise à quatre voies de la section VANNES - NANTES, les croix de Prader-Groez en THEIX et de la Vieille Poste en MUZILLAC ont couru des dangers que l'on ne connaît que trop. Sur le conseil du Mouvement pour la Protection des Monuments Religieux Bretons, des cultivateurs voisins les ont mises à l'abri, en attendant leur réimplantation future. Elles sont ainsi sauvées comme l'ont été dans les mêmes circonstances les croix de Luscanen en VANNES, et de Kervamentad en PLUNERET, remises en place par BREIZ SANTEL en 1971 et 1972 entre VANNES et AURAY, une fois les travaux routiers terminés. Si de semblables actions, si simples, en fait, étaient menées chaque fois qu'ont lieu des percements de routes ou des travaux de remembrement, on éviterait des pertes irréparables. Il ne



faut absolument pas se fier à l'efficacité des prescriptions réglementaires qui imposent la réimplantation des monuments aux entreprises de travaux publics, car elles ne sont jamais observées, à la grande joie des rabatteurs de trafiquants, qui, eux, surveillent de près tous ces travaux.

---

LA CHAPELLE SAINT-SÉBASTIEN EN PLEHEREL (SABLES d'OR LES PINS) NE DOIT PAS MOURIR. A la fin d'Août 1969, quelques bretons et parisiens ont décidé de s'unir en " Association des Amis de la Chapelle Saint-Sébastien ", déclarée à la Sous-Préfecture de DINAN : dernière chance de survie pour un charmant édifice des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles dont le type ornementé devient rare dans le pays de Penthievre. Achevée vers 1536, avec ses portes à crossettes et ses vitraux, dédiée à Saint-Sébastien, guérisseur des maladies infectieuses et attirant un grand nombre de pèlerins, la chapelle a vu en ce siècle-ci s'écrouler ses murs envahis de lierre, des pillards ont arraché les pierres sculptées des portails et fenêtres, dont l'Association a heureusement retrouvé des débris. Il faut consolider murs et pignons, poser charpente et toiture, frais qui ne seront couverts qu'en partie par les subventions officielles. L'Association prévoit des manifestations culturelles et sportives, réunissant résidents et estivants. Le beau vitrail du XV<sup>e</sup> et les statues de bois polychrome du XVI<sup>e</sup> siècle, déposés dans les ateliers des Monuments Historiques, viendront retrouver leur place après la restauration de l'ensemble.

Le Président des Amis de la Chapelle Saint-Sébastien (C. C. P. RENNES 382-83) est le Docteur Jean DENIS, 9, Rue Pasquier, PARIS (8<sup>e</sup>).

C. D.

---

Pour la restauration de la belle chapelle Santez Anna-Gouh qui date dans son ensemble du XIV<sup>e</sup> siècle mais conserve des restes des IX<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, et serait donc le plus vieux sanctuaire de Bretagne dédié à Sainte-Anne — un comité a été fondé à BRANDERION (Mhan). Présidés par M. Alexandre GAHINET, les Amis de Santez-Anna-Gouh (Mairie de BRANDERION, C. C. P. NANTES 3.734-10) font appel à toutes les bonnes volontés et remercient à l'avance les généreux donateurs qui répondront à leur appel.

---

Très sérieusement endommagée par la tempête du 12 Février 1970, la chapelle N.-D. de Penhors, en POULDREUZIC (Sud-Finistère) — fondée au XIII<sup>e</sup> siècle et agrandie au XVI<sup>e</sup> siècle — a fait depuis l'objet de réparations provisoires... réduites à néant par les tempêtes de fin 1971. Afin de mettre définitivement hors-d'eau ce haut-lieu des pèlerinages de Bigoudenie, un comité a été récemment fondé, et entreprend les restaurations nécessaires avec l'appui du clergé, de la municipalité et des " Beaux Arts ". Les dons peuvent être adressés à la Caisse Fédérale Bretonne de PLONEOUR-LANVERN, en précisant " Comité de Sauvegarde de la Chapelle N.-D. de Penhors, compte n° 1225-526-8.

Monsieur Paul LE MARCHANT de TRIGON, membre de notre comité Finistère (et également du comité pour la Défense des Sites et Monuments de l'arrondissement de MORLAIX, que préside Maître LE BRUN, Place des Otages) nous envoie les tristes nouvelles suivantes : la chapelle Saint-Antoine de PLOUEZOC'H, classée à l'inventaire des M.-H. tombe en ruines. Le porche de bois formant auvent s'est écroulé et la voûte pend en lambeaux. Les vitaux sont brisés. Le dallage de la nef est recouvert de débris et d'excréments d'oiseaux. Des scouts ont nettoyé les abords et réparé tant bien que mal une petite partie du toit, actuellement dépourvu d'ardoises, et il a fallu emporter les statues pour les mettre en un lieu plus sûr. La remarquable chapelle Sainte-Geneviève, de Kérozaren PLOUJEAN, chef-d'œuvre du Maître-Architecte Michel LE BORGNE, artiste morlaisien du XVI<sup>e</sup> siècle est dans un état encore pire, si possible. La balustrade du clocher est tombée. Le retable et les statues sont détruits, ou vendus à des antiquaires. Les vitres sont brisées ; la voûte est effondrée ; le sol est recouvert de végétation. Seule la toiture a pu être en partie refaite par les Beaux Arts en 1956 (chevet et transept droit)...

---

Au mois de Mai 1971, le Saint-Siège a adressé aux présidents des Conférences Episcopales une circulaire destinée à limiter les manifestations néo-liturgiques iconoclastes. "Beaucoup, y est-il dit, ont pris prétexte de la réforme liturgique pour opérer des modifications incongrues dans les lieux sacrés, en ruinant et en dispersant des œuvres d'art d'une valeur inestimable..." (Sauvegarde de l'Art Français).

---

La commune de GUIDEL (Morbihan), bien connue pour être une localité qui "va de l'avant", n'entend pas pour autant renoncer à son passé, et, spécialement, aux chapelles de Saint-Mathieu, Locmaria, Saint-Fiacre, Notre-Dame de Pitié, Saint-Laurent, La Madeleine et Saint-Michel. Après que l'on ait craint de devoir négliger les trois plus récentes pour tenter de reporter sur les autres l'économie obtenue, un plan d'ensemble est heureusement à l'étude, et, grâce notamment aux bonnes volontés qui commencent à s'offrir, et seront, espérons-le, rejointes par d'autres, on pense arriver, à partir de cette année 1972 à un sauvetage total. Nous en reparlerons...

---

Un certain nombre de correspondants nous ont fait connaître que l'on prête à la Municipalité de LOCMINÉ (Mhan) l'intention de démolir la très belle église paroissiale, partiellement inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, ainsi qu'un ossuaire du XVI<sup>e</sup> siècle accolé à l'édifice. Le porche serait "réemployé" comme entrée d'une maison de retraite. Ce serait pour cette raison que l'édifice n'est plus entretenu depuis quelques années, ce qui ne peut guère l'arranger, malgré sa légendaire solidité et a amené, cet hiver, à transférer le culte dans une salle de la Mairie. Il ne resterait plus alors, dans quelques mois ou quelques années, qu'à abattre l'édifice et à le remplacer par quelque église dite "moderne",

(suite page 11)



## Mouvement pour la Protection des Monuments Religieux Bretons

Hôtel-de-Ville - VANNES (Morbihan)



### Chantiers Été 1972 de TRAVAILLEURS BÉNÉVOLES

#### CONDITIONS GÉNÉRALES :

Travaux de drainage, débroussaillage, délierrage, déronçage, maçonnerie et réparations diverses, sur des chapelles, calvaires et fontaines religieuses. Age minimum : 18 ans en Côtes-du-Nord, 17 ans en Morbihan.

Le dossier d'inscription, à envoyer au moins 15 jours avant la date d'arrivée, doit comprendre une fiche (voir ci-contre) donnant nom, prénom, date de naissance, adresse d'hiver et adresse où toucher les proches en cas d'urgence (avec téléphone éventuel) et quelques autres renseignements (notamment aptitudes particulières). Pour les mineurs (voir également ci-contre) ajouter une « autorisation paternelle », et une fiche médicale autorisant « les activités de plein air en groupe », avec mention des précautions à prendre éventuellement.

L'association ne prend aucun frais de pension, mais fournit seulement le repas de midi, les participants s'arrangeant entre eux pour les autres, en popotes.

L'assurance individuelle est à prendre à la Fédération REMPART, 65, Avenue de la Grande Armée, PARIS (XVI<sup>e</sup>). Elle coûte en principe 20,00 Francs pour tous chantiers d'une même année.

Il faut avoir son matériel complet de camping, de couchage et de bouche, être très bien chaussé, prévoir des gants de travail si l'on a les mains fragiles, une petite pharmacie personnelle, une coiffure (poussières de mortier, etc.) et DEUX torchons à vaisselle. Si l'on a une bicyclette, il est conseillé de l'apporter (promenades). La journée de travail, coupée par la pose de midi, est de six heures. Tout participant peut s'absenter du chantier une journée en plus du dimanche, à condition de prévenir au moins la veille à midi.

La durée d'un séjour au chantier est d'une semaine au minimum.

En Côtes-du-Nord, les chantiers auront lieu dans la région de LANRIVAIN, et en MORBIHAN dans une zone comprise entre la Presqu'île de Rhuys et LORIENT, ceci entre le 1<sup>er</sup> et le 25 Août.

Tous renseignements complémentaires aux adresses ci-dessous :

M. Gérard VERDEAU, secrétaire général, B. P. 39 - VANNES (Mhan), (joindre une enveloppe timbrée). Merci.

Madame J.-M. PATILLOT, Ecole Maternelle, Les Couets-Bouguenais (Loire-Atlantique).

## Réflexions sur les Chantiers....

---

Vous avez accepté, chers Amis, de consacrer une partie de vos vacances à un « chantier » de BREIZ SANTEL. Cela prouve que vous avez compris la meilleure manière de vous perfectionner et d'être réellement satisfaits : SERVIR.

Servir qui, et quoi ? Les plus proches, d'abord : vos camarades. Le chantier, la vie en équipe, ne sont possibles que parce que chacun est décidé à faire le maximum pour le groupe.

Servir les gens du pays où vous arrivez, également, car, bien sûr, c'est pour eux — même s'ils n'en ont pas toujours, ou tous, conscience — que vous venez. Vous venez les aider à faire ce qu'ils n'ont pas pu, ou osé, entreprendre eux-mêmes. L'accueil qu'ils vous feront vous montrera qu'ils le sentent, en général, et sont tout prêts à « entrer dans le jeu ». Mais c'est à votre tenue et à votre efficacité que sera mesuré par eux votre effort. Et s'il n'est pas total, absolument sincère et parfaitement discipliné, il ne sera guère utile, et peut même, psychologiquement, être nuisible.

Servir le chantier, par conséquent. Malgré l'expression courante, on ne « fait » pas un chantier. On fait un rallye automobile, une excursion, un séjour à la plage. Mais on PARTICIPE à un chantier, c'est-à-dire que l'on insère son effort personnel dans toute une ligne d'autres efforts individuels et collectifs, passés, présents et futurs. Pourquoi le chantier a-t-il été ouvert ? Ce n'est pas pour faire une garderie d'enfants ou une colonie de vacances. Il y a d'autres institutions pour s'occuper de loisirs. Le chantier a été ouvert, ET VOUS NE DEVEZ JAMAIS LE PERDRE DE VUE, parce que le travail à faire ne pouvait pas, financièrement, être fait par des ouvriers de métier. Or, sauf exceptions, notre travail ne vaut pas celui des professionnels. Il peut l'égaliser, voire le dépasser, en soins et, bien sûr, en dévouement, mais il ne l'atteindra pas en rendement horaire. C'est impossible, et à l'impossible nul n'est tenu. C'est pour cela que nous sommes bénévoles, et même que nous faisons des frais personnels pour venir et pour subsister. Mais, même bénévoles, nous coûtions à l'association (donc aux gens du pays, en fait) environ 15.00 Francs par jour et par personne, sans compter les centaines d'heures passées en cours d'année, pour les suites d'un chantier et la préparation du suivant, par les « permanents », tous bénévoles, eux aussi. IL SUFFIT DE CASSER OU DE PERDRE UN OUTIL, MÊME TRÈS ORDINAIRE. POUR DOUBLER CE COUT. De surcroît, car à BREIZ SANTEL on ne veut absolument pas que qui que ce soit physiquement « crevé » (or, parfois, certains jeunes ont dû s'épuiser, chez nous, pour pallier les déficiences de camarades négligents) nous travaillons à peine six heures par jour, là où un ouvrier en ferait huit. Sous peine que notre travail perde sa justification économique, et, à la limite, psychologique, nous devons donc, impérativement, tenir compte de tout ça. Les volontaires des années passées, qui reviennent parmi nous, l'ont compris et vous le montreront.

Pour l'instant, en acceptant généreusement de nous rejoindre, vous avez déjà manifesté de bonnes intentions, et déjà prouvé que vous êtes dévoués.

Soyez-en remerciés, chers Amis.

A bientôt.

Le MOUVEMENT pour la PROTECTION  
des MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS

## FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

**A retourner, soigneusement remplie et signée,  
au moins 15 jours avant votre arrivée  
à M. G. VERDEAU, B. P. 39 - VANNES (Morbihan).**

---

NOM. . . . . PRÉNOM. . . . .

DATE DE NAISSANCE . . . . .

DOMICILE . . . . .

ADRESSE (avec téléphone éventuel) des parents, en cas d'urgence, au  
moment choisi pour le chantier. . . . .

DATE D'ARRIVÉE (avec heure si possible) . . . . .

LIEU D'ARRIVÉE . . . . .

DATE DÉPART prévue . . . . .

PROFESSION . . . . . PERMIS DE CONDUIRE. . .

LANGUE ÉTRANGÈRE. . . . . BREVET SECOURISME. . .

APTITUDES PARTICULIÈRES, chantiers déjà faits, etc. . . . .

ASSURANCE : à prendre à la Fédération REMPART, 65, Avenue de  
la Grande Armée, PARIS (XVI<sup>e</sup>).

N. - B. : N'oubliez pas de joindre, si vous êtes mineurs, fiche médicale  
et autorisation paternelle. Nous restons à votre disposition pour tous  
renseignements complémentaires.



## AUTORISATION PATERNELLE

Je soussigné . . . . .

demeurant . . . . .

déclare que j'ai pris soigneusement connaissance de la circulaire donnant les conditions de participation aux chantiers de BREIZ SANTEL et que j'autorise. . . . .

à s'y rendre du . . . . . au. . . . .

Je désire — je ne désire pas — être prévenu de son arrivée par télégramme, à l'adresse suivante . . . . .

et de son départ du chantier, à l'adresse suivante : . . . . .

. . . . .

Vous trouverez ci-joint 10 Francs pour ces télégrammes.

J'accepte — je n'accepte pas — que . . . . .

s'absente éventuellement du chantier un jour par semaine en plus du dimanche.

J'accepte — je n'accepte pas — que . . . . .  
se baigne en mer ou en rivière.

N. — B. Rayez les mentions inutiles, et, avant de signer, mettez de votre main LU et APPROUVÉ. — N'oubliez pas la fiche médicale et veillez au « trousseau » demandé. MERCI.

certainement plus assortie à la fameuse "Cité Arc-en-Ciel" qu'au cadre ancien de la place. Nous nous refusons, malgré le sérieux de nos correspondants, à penser qu'une municipalité de 1972 pourrait réellement avoir un tel projet. L'affaire reste à suivre cependant.

---

Pour la troisième année consécutive, la commune de GRANDCHAMP (Mhan) va voir revenir cet été l'excellente troupe scout de COMINES (Belgique) que le Maire, M<sup>e</sup> BLÉVIN, avait eu l'heureuse idée de demander pour dégager le chœur et la tour de l'escalier de la belle et vaste chapelle du Burgo. Avec patience, efficacité... et courage, ces jeunes gens ont mené à bien déjà une énorme tranche de travail. Le 29 Février, la Caisse Nationale des Monuments Historiques a récompensé leur ardeur par un prix de 2.500 Frs, qui leur a été décerné à la Conciergerie par M. BACQUET, Directeur de l'Architecture.

---

Dans la nuit du 14 au 15 Février, à ARRADON (Mhan) des vandales se sont emparés de la petite croix de Tré-Huélín. Ce petit monument, du XVI<sup>e</sup> siècle avait été sauvé du remembrement par l'ancien Maire, M<sup>e</sup> LOYSEL. Les gens y étaient très attachés. Elle était fleurie à longueur d'année et les cortèges d'enterrement s'y arrêtaient. Les malfaiteurs ont jeté bas la dalle du socle, et, ne pouvant desceller la croix, ont brisé celle-ci à la base pour pouvoir l'emporter.

---

Si les chapelles de Saint-Gildas, Saint-Joachim et Sainte-Apolline, en ERGUE-GABERIC (Sud-Finistère) sont en ruines ou complètement disparues (Kerdevot, Saint-André et Saint-René étant en bon état) le beau sanctuaire de Saint-Guénolé (XVI<sup>e</sup> siècle comme l'église paroissiale Saint-Guinal) va, lui, être enfin sauvé. En 1970, des Guides de France et des lycéennes en avaient nettoyé les abords. En 1971, la commune a décidé la réfection, et prendra à sa charge 25 % du devis (65.000 F) le reste étant couvert par le Département. Les travaux sont en cours.

---

Dépendant sans doute de l'important manoir de Lesmadec, en PEUMERIT (Sud-Finistère), la chapelle Saint-Joseph fut construite, ou reconstruite, en 1649 par le Seigneur de Rubien, puis restaurée en 1711. Sans prétentions architecturales mais formant avec son clos boisé et le hameau environnant un tout modeste et charmant, elle tombe en ruines, elle aussi. Mais nous avons eu le plaisir d'apprendre que M. l'Abbé CONSEIL, Recteur, M. LAGADEC, Maire-Adjoint, et M. Oscar THOMAS, l'infatigable défenseur des monuments bigoudens, ont commencé à jeter les bases d'un comité de sauvegarde...

---

A la fin de 1970, dans l'église de GUIMILIAU (Nord-Finistère) une statuette en bois polychrome, œuvre du sculpteur ANTOINE, que COLBERT avait fait venir à BREST à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, a été volée. D'une

quarantaine de centimètres de haut, elle était vissée dans le rétable surmontant l'autel, et représentait Saint-Hervé, l'hermite aveugle, accompagné d'un loup et d'un enfant. Il y a environ 20 ans, dans la même église, un groupe représentant Saint-Yves avait également disparu, mais fut rapporté quelques années plus tard. Saint-Hervé reviendra-t-il de même, ou devra-t-on attendre que soit "pincé" quelque trafiquant ?

---

Dans l'un de ses derniers compte-rendus, la Sauvegarde de l'Art Français (12 avenue du Maine, PARIS, XV<sup>e</sup>) signale notamment que « le bilan du 5<sup>e</sup> Plan en matière de conservation des Monuments Historiques est négatif. La situation a continué à s'aggraver... 25 ans après la fin des hostilités, le patrimoine monumental attend encore 300 millions de « dommages de guerre ». Si le bilan est déjà déficitaire au plan des monuments classés, il l'est bien davantage encore quand on examine les monuments inscrits... et si l'on veut bien au demeurant considérer que la liste des édifices classés ou inscrits ne représente qu'une faible, quoique prestigieuse, partie de cette masse de bâtiments anciens dont la qualité intrinsèque et plus encore la valeur en situation modelent le visage humain de la France... l'on n'est pas loin du constat de faillite... En fait, l'aggravation de l'état du patrimoine monumental français est encore plus important que ne le laisse penser la comparaison du montant des travaux nécessaires avec le montant des travaux réalisés. Malgré l'objectif assigné par le Groupe des Monuments Historiques, la priorité n'a pas, en effet, toujours été accordée aux travaux de consolidation et de mise hors d'eau. L'absence de définition précise et rigoureuse d'une hiérarchie de travaux, le souci de perfection qui anime le corps architectural, la lourdeur des procédures qui encourage la concentration des travaux sur un nombre restreint d'édifices, la faiblesse des crédits d'entretien et les longues procédures que nécessite leur utilisation, ont encore parfois conduit au cours du V<sup>e</sup> Plan à effectuer des travaux de restauration non réellement urgents au détriment de travaux urgents de consolidation et de mise hors d'eau ». « L'indifférence et le manque de crédits, ajoute le même rapport, finiront pas avoir raison de nos monuments. Mais il y a des moyens plus rapides de s'en défaire. Près de SENLIS (Oise), la chapelle de la FOSSE SAINT CLAIR a été détruite au bull-dozer par les autorités épiscopales qui en étaient propriétaires. C'était cependant un élégant édifice du XVI<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui encore lieu de pèlerinage, orné à la façade d'une statue de Saint Clair, enrichi à l'intérieur d'un mobilier des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle (bancs, statues, autel, mais surtout une très grande et belle grille de bois sculpté séparant la nef du chœur). En dépit de quelques réparations nécessaires, la chapelle était en bon état ».

---

Une lectrice de BREIZ SANTEL s'étonne du nombre de tabernacles qui auraient été vendus depuis l'an dernier dans diverses Salles des Ventes de la région, et demande comment il se fait que les commissaires-priseurs les acceptent. Nous ne pouvons que lui répondre que ces tabernacles



sont en général vendus et achetés, pour être utilisés comme bars d'appartement. Officier Ministériel, le Commissaire-Priseur (et nous savons que la plupart d'entre eux, chrétiens convaincus comme agnostiques respectueux de toutes croyances, sont profondément choqués) n'a absolument pas le droit de refuser les ventes qui lui sont demandées. On ne peut donc lui tenir aucune rigueur d'y procéder.

---

La belle chapelle de Légevain en NOSTANG (Morbihan) est profondément lézardée et l'on redoute sa chute. On attend un rapport d'architecte, mais il semble très probable que la petite commune (800 habitants) à laquelle le remembrement va déjà coûter très cher, ne pourra faire face à son sauvetage. Or, elle avait été très bien réparée voici 15 ans. Là encore, bien que la preuve n'en ait pas été fournie, il semble très possible que la ruine de ce remarquable édifice soit provoquée par l'affouillement des fondations par une large route moderne, comme cela a failli se passer pour la petite chapelle du Moustoir en PLUVIGNER.

---

En Août 1971, une statue de Sainte Barbe en bois, et une balustrade sculptée de huit apôtres ont été volées la nuit dans la chapelle de Kerrod, à POMMERIT-JAUDY (Côtes-du-Nord). Une voisine s'étant relevée vers 2 heures du matin pour puiser de l'eau, les voleurs se sont enfuis, laissant sur place la statue de Saint Domaël, patron des lieux, et une Vierge à l'Enfant que l'on a abritées au presbytère le lendemain.

Un peu avant cette date, les statues de Saint Eloi et Saint Gildas ont disparu de la chapelle Saint-Michel en PLEHEDEL, près de PAIMPOL.

---

Le 25 Février dernier, à Rennes, sous le patronage de l'Association Bretonne, de MEIN BREIZ et du MOUVEMENT pour la PROTECTION des MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS, une réunion groupant environ 80 personnes a eu lieu à la salle municipale des Beaux-Arts. Au programme, « Villes historiques, monuments anciens, environnement », réflexions sur le dernier congrès européen de SPLIT (Yougoslavie) auquel assistait notre secrétaire général : « Fresques médiévales de Yougoslavie », une enclave latine en terre byzantine, conférence UNESCO avec diapositives commentée par M. Michel DUVAL ; et débat général sur le thème : « Comment la Bretagne, dont le patrimoine est si gravement menacé, peut-elle à son tour bénéficier d'une réelle politique de sauvegarde ? »

Au cours de ce débat, les assistants ont fait connaître plusieurs cas dont il serait urgent que l'on s'occupe.

Dans le cadre des manifestations organisées cette année pour les vingt ans de BREIZ SANTËL, des réunions semblables doivent avoir lieu, notamment à NANTES et QUIMPER. Leur date sera ultérieurement publiée dans la presse.

La Municipalité de CHATEAUNEUF-DU-FAOU (Finistère) vient de faire retirer de la chapelle du Moustoir les quelques quinze statues (dont plusieurs sont classées) qui l'ornaient, par crainte des pillards dont l'audace augmente sans arrêt. On ne peut l'en blâmer, bien au contraire. Mais en attendant que l'on se décide à examiner de plus près tant de marchés aux puces et d'officines de « brocanteurs », faudra-t-il dégarnir ainsi toutes les chapelles de Bretagne ?

---

La Municipalité de GOURIN (Mhan) réalise actuellement un emprunt de 45.000 Frs, dont le remboursement s'effectuera en 20 années à partir de 1973, pour financer les travaux de restauration de la chapelle Saint-Hervé.

---

Sous la plume de M. Pierre MOREL, la revue ITINÉRAIRES, de Novembre 1970, a publié une intéressante étude sur le culte de Saint Louis en Bretagne. Il aurait au moins sept sanctuaires : deux dans les Côtes-du-Nord (Tréguenestre, en MESLIN, et TREFFIN), un en Finistère (Saint-Louis de BREST), un en Ille-et-Vilaine (VILDE-la-MARINE), deux en Loire-Atlantique (CASSON et PAIMBCEUF) et un en Morbihan (Saint-Louis de Lorient, bâti en 1709 par la Compagnie des Indes). Selon le périodique TERRE et FOI, cette liste demanderait à être complétée. Notamment, plusieurs chapelles privées, aujourd'hui disparues, étaient dédiées à Saint Louis, à LESNEVEN (Manoir de Kerserc'ho), à GUICLAU (Lezerarien), à NEVET (Lézargant) à CROZON (Kélern), à KERFEUNTEUN. Notons également qu'une très belle statue en pierre était conservée à la chapelle du Moustoir en CHATEAUNEUF-du-FAOU (Nord-Finistère), XVI<sup>e</sup> siècle, lorsqu'une équipe de MEIN BREIZ y travailla en 1966. (cf. KOUN BREIZ, 1971, p. 32).

---

Le Chanoine Wolfsgruber, de la Cathédrale de BOLZANO (Italie) propose que des chiens de garde soient lâchés la nuit dans les églises pour empêcher les vols d'œuvres d'art, car, rien qu'au cours des huit premiers mois de 1971, plus de 300 d'entre elles ont été volées. A ce sujet, un porte-parole de l'Evêché de MILAN a déclaré que si, normalement, les chiens ne sont pas admis dans les sanctuaires, étant donnée leur fonction de garde, ils pourraient alors l'être sans qu'aucun règlement soit violé. Faudra-t-il en arriver là en Bretagne ?

---

Dans « MORBIHAN, Cahiers de l'UMIVEM » (Mme R. BORDE, Bordlann, LANESTER) numéro Été-Automne 1971, nous avons relevé avec beaucoup d'intérêt, dans le compte-rendu du rallye organisé avec succès par l'association, les notices sur les Templiers et Hospitaliers en Bretagne (J. DANIGO) et sur MOLAC et la Chapelle de l'Herman (F. LE CADRE). A noter aussi l'excellente « Petite Bibliographie Morbihannaise », où sont répertoriés bon nombre d'ouvrages que l'on peut, au moins, consulter aux Archives Départementales.

## Bulletin d'Adhésion



NOM. . . . .

. . . . .

ADRESSE. . . . .

. . . . .

1° Je règle ma cotisation 1972 de membre (voir page 2 de la couverture)

. . . . . à titre (d'adhésion) (de renouvellement).

2° *Facultativement* : j'offre de remplir les fonctions de correspondant

(voir page 2 de la couverture) pour la région de . . . . .





L'exposition des photographies envoyées par les participants à notre concours pour le 20<sup>e</sup> anniversaire de BREIZ SANTEL, a eu lieu du 15 au 23 Avril, dans les Salles de l'Hôtel de Limur, à VANNES, obligeamment prêtées par la Municipalité. Elle sera reconduite cet été, notamment à Saint-Michel de GUÉNIN, et Sainte-Anne de BRANDERION. Les concurrents actuels restent en lice et le concours demeure ouvert à de nouveaux participants (écrire à M. G. VERDEAU, B. P. 39 VANNES). Pour cette fois, le vote des visiteurs a donné les résultats suivants : Catégorie MONUMENTS REMARQUABLES, 1<sup>er</sup> Prix, M. Bernard LE GARFF, RENNES ; 2<sup>e</sup> Prix, M. Pierre-Yves EVAIN, LORIENT ; 3<sup>e</sup> Prix, M. Jean LE CORGUILLE, Malestroit. Catégorie MONUMENTS EN PÉRIL ; 1<sup>er</sup> Prix, M. Pierre-Yves EVAIN ; 2<sup>e</sup> Prix, M. Gilbert LE GODEC, VANNES ; 3<sup>e</sup> Prix, M. Jean LE CORGUILLE. Catégorie MONUMENTS RÉCEMMENTS RESTAURÉS ; Prix unique, M. Bernard LE GARFF.

---

Le 1<sup>er</sup> Mai, a été rappelé à Dieu notre Vice-Président, M. Emile-Maxime MAUFRA, dans sa 71<sup>e</sup> année, après quelques mois de maladie. Fils du peintre MAUFRA, bien connu en Morbihan, il portait à notre Bretagne et à ses monuments le même ardent amour que son père, et à 68 ans, même, n'avait pas craint de passer plusieurs dimanche d'hiver dans la charpente de la chapelle du Moustoir en PLUVIGNER, où l'on manquait de bras ! Il s'était dévoué aussi à celle de Calan en BREC'H et de Saint-Germain en ERDEVEN. BREIZ SANTEL présente à sa famille, éprouvée par la perte de cet homme si droit et si bon, ses condoléances émues, et demande à ses adhérents une prière pour le repos de son âme.

## Braùité Santèl Breiz

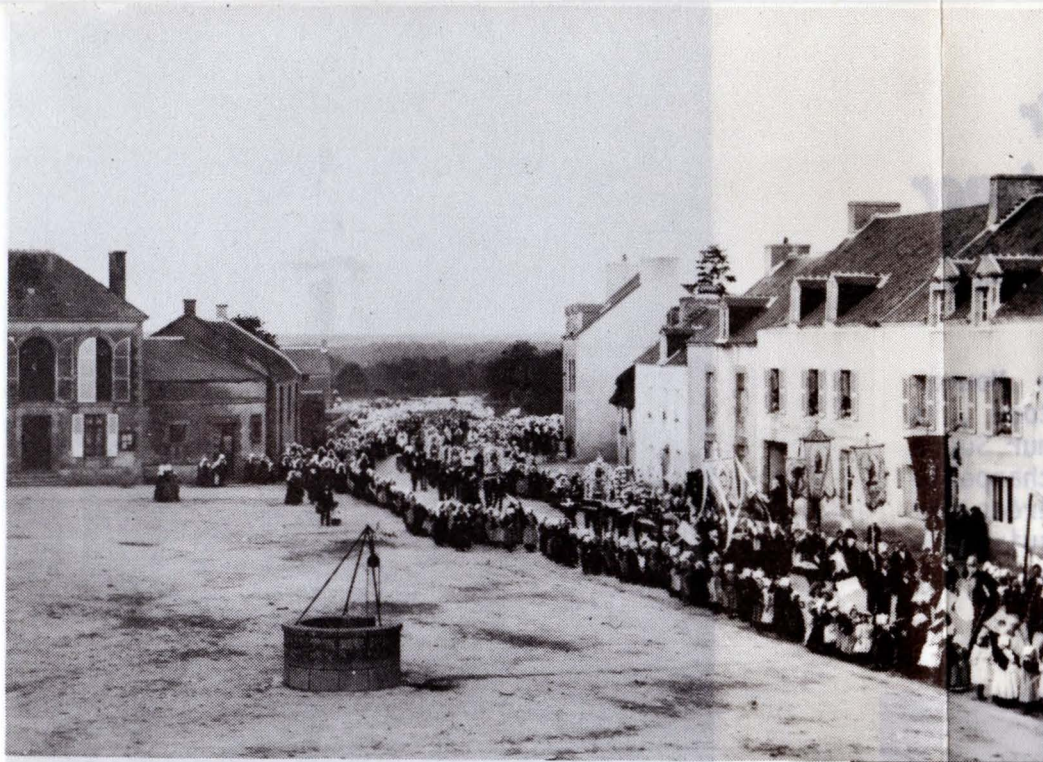
**A**ppuyé par sa revue, Breiz Santél, le Mouvement pour la Protection des Monuments Religieux Bretons a été fondé à Vannes, le 16 Avril 1952. Comme son nom l'indique, il veut concourir à la conservation, la restauration, voire l'édification, de tous les monuments religieux de Bretagne, de la plus petite croix de chemin, aux grands ensembles architecturaux.

**B**ien des ruines, hélas, jonchent la terre bretonne, submergées plus encore par une inquiétante indifférence que sous les ronces et le lierre. MAIS, la plus grande partie de ce patrimoine peut encore être sauvée dans un sursaut de bonne volonté. Le remède est à la portée de nos mains, il suffira d'être tenaces. Tenace, dans la « création continue » du plan de travail que nous établissons et qu'il faudra tenir sans cesse à jour ; tenaces surtout dans la patiente réfection à laquelle *Tous* doivent apporter un concours bénévole manuel ou intellectuel.

**C**ertes, les réalisations ont déjà commencé. Mais il n'y aura d'action, pleinement efficace que si tout un peuple retrouve, dans son élan d'autrefois, l'ardeur édifiatrice qui sema croix et clochers par la campagne, et l'infatigable ferveur que menait les ancêtres sur les routes du Tro-Breiz. Tous, pour cela, nous pouvons *faire quelque chose*, tous nous le devons. Notre association n'est pas un club de rêveurs, ni un gouffre à billets de banques. C'est une organisation jeune et vivante à laquelle vous apporterez votre aide, avec enthousiasme, pour Dieu et pour « la Beauté sacrée de la Bretagne ».

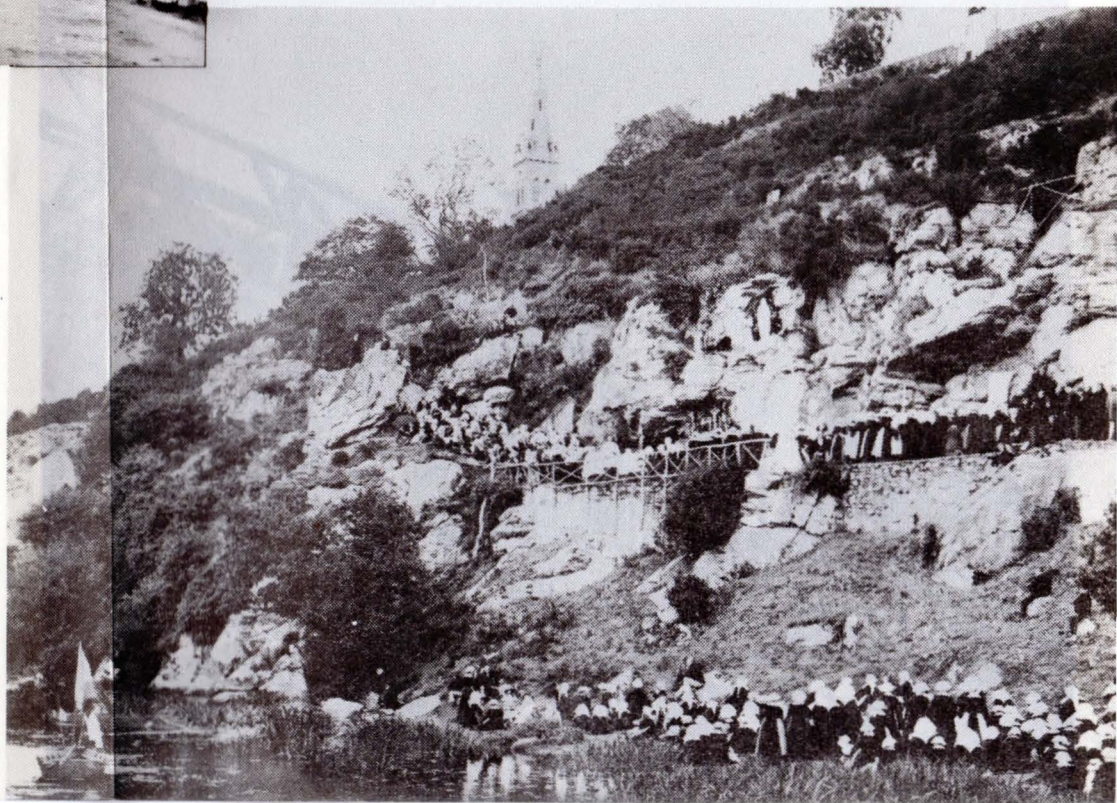
**Voici l'A. B. C. de notre Mouvement  
que tous en Bretagne doivent connaître.**





PLUVIGNER 1907  
Pardon des bannières

BRANDIVY 1907  
Pardon de la grotte  
(Coll. LE GUEN)



Supplément à BREIZ SANTEL N° 100

## Entre **PLUVIGNER** et **BRANDIVY**...



## **... La chapelle du Moustoir en Pluvigner**

La belle chapelle du Moustoir, siège de l'ancien prieuré de Saint-Guignèr, Patron de la Paroisse, tombait en ruines voici quelques années.

Entreprise par les habitants du quartier et le Mouvement pour la Protection des Monuments Religieux Bretons, la restauration en est aujourd'hui bien avancée : le mur Sud a été étayé, le pignon d'autel démonté et refait, la charpente reprise, et aujourd'hui, grâce à des ardoises récupérées par la municipalité et au produit de la kermesse qui suivit le Pardon de Mai 1970, la moitié de la toiture est faite.



On espère que les travaux pourront être achevés dans le courant de l'année 1971. Ainsi reviendront dans la chapelle, à défaut du beau Christ XVII<sup>e</sup> tombé en poussière, la Sainte Trinité, le tableau rétable de Saint Guignèr, les magnifiques sablières, et la statue équestre du pieux fondateur, tous objets malheureusement très éprouvés par des années aux intempéries.